

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 05/02/2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 5 février, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèrvia, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 30/01/2026.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET

Étaient absents non-excuses :

Philippe FORMENTEL et Patrick TESSIER

Étaient excusés et représentés :

Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Sabine AUDRAIN
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Patrice CHOIMET

LA HAYE
FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2026-02-09

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FÉVRIER 2026**

SOLIDARITÉ

Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale 2026

Vincent MAGRÉ expose :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui met en œuvre l'action sociale communale.

À ce titre, le CCAS gère différents services en vue de répondre aux besoins de la population, notamment en faveur des personnes âgées et des personnes et familles en difficultés.

À la suite du vote du budget primitif 2026 de la ville, il est proposé une subvention de fonctionnement versée au budget CCAS à hauteur de 20 000 €.

VU l'avis de la commission Finances du 20/02/2026

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

VALIDE le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € au CCAS de la commune pour l'exercice 2026,

PRÉCISE que la dépense correspondante est inscrite au budget, chapitre 65 - nature 657363,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 05/02/2026

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Patrice CHOIMET

